



Convocation de l'assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée pour

le mardi 17 juin 2025

à 19h30 à la salle de gymnastique

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 février 2025;*
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2024 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de révision et adoption des comptes 2024 de la Municipalité d'Isérables ;*
- 4. Nomination de l'organe de révision – législature 2025-2028 ;*
- 5. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2024 peuvent être consultés au greffe communal durant le délai légal, tous les jours, pendant les heures officielles d'ouverture du bureau communal.

L'Administration communale

Isérables, le 27 mai 2025